

Réunion du Comité de Pilotage

Date : mardi 8 janvier 2018

Présents : Thibaut CAPBLANCQ, Matthias CHARRE, Gaëtan JANSSENS, Nicolas GUIHARD, Xavier GUIGUE, Anna DELAMARE, Marie FLÉCHEUX, Matthieu GIUSTINI, Thierry LEMONNIER, Nans LECLERC, Chantal BARNIER (bénévole invitée par le CP).

Excusés : Jacques SCHMITT, Pascal FOUARD, Daniel BRET, Hippolyte DURAND, Gregory LEPEZ, Marc MOREAU, Katerine FAVRE MOIRON.

Ordre du jour

- Informations générales - 10 min
- Reconversion - 5 min
- Retours des Groupes Locaux (GL) - 10 min
- Collectivités - 20 min
- Réseau professionnel - 15 min
- Finances/Budget - 20 min
- Point salarié - 20 min
- Cairn Solidaire et missions Marianne - 10 min
- Organisation interne - 20 min

Organisation de la réunion

- 2h30 de réunion : Mise en place (10min) + Ordre du jour transversal (1h50) + Prises de décisions (30min)
- Secrétaire de séance : Thibaut Capblancq
- Maître du Temps : Nans Leclerc
- Animateur de séance : Nans Leclerc

Informations générales :

Comité de suivi : premier comité de suivi de l'association (Matthias, Nans, Gaëtan, Hippolyte et Thibaut). Réfléchi aux priorités de l'association, aux

urgences, aux ordres du jours à traiter dans les prochains CP et CO... Fait un point sur l'équipe salariée plus en détail que le CP si besoin.

Réseau : 800 adhérents particuliers dépassés et 110 professionnels

Local : début des permanences le 18 janvier, reste un peu de décoration et d'aménagement à faire. Pas de boîte aux lettres pour l'instant...

Équipe : Marianne a commencé son stage sur la monnaie solidaire. Marianne et Gaëlle sont installées dans le local

Subvention : subvention région négative... 2000 euros de subvention de l'Archipel des Utopies pour l'expérimentation d'abondement solidaire avec le CCAS.

Groupe locaux en création : Un groupe à Paladru (au-dessus du Voironnais) officiellement en création (5 membres). 3 sont venus au temps de formation fait par Matthias. Prochainement une réunion de lancement officiel.

Des pistes sur le Vercors, un groupe issu d'une association qui porte des initiatives en écologie. Voient si ils se lancent dans l'aventure ou non.

Premiers pas à Échirolles pour initier quelque chose prochainement, relance du groupe d'Eybens à venir.

Contact avec le Département : rencontre avec Christophe Corbière, responsable de la promotion des circuits courts au département. Avec lui et en recontactant Pierre Gimel (Vice Président du Département) nous allons essayer d'organiser une réunion avec différents élus pour leur présenter le projet.

Laura Bonnefois (VP du Département) a été contacté par Nicolas. Elle avait elle-même eu Pierre Gimel au téléphone par rapport à ça, il faut le recontacter. Elle est intéressée pour avancer sur le dossier pour les questions de solidarité.

Contact députés : Batistelle rencontrée, une autre députée côté sud Grésivaudan, et bientôt une rencontre avec Olivier Veran.

Le but est qu'ils soient au courant et qu'ils puissent soutenir le cas échéant une initiative législative.

Enquête bénévolat : Des bénévoles ont proposé de faire une enquête sur les forces vives au niveau bénévole et savoir où on en est par rapport à la motivation bénévole et en lien avec la charte. L'idée serait de constitué un groupe qui mette en place un questionnaire à faire passer aux membres de l'association. Le retour sur ce questionnaire permettra de mieux comprendre l'état des forces en présence dans l'association. Création d'un nouveau GT

Rencontre collectivités et monnaies locales (2018 et 2019) : À Strasbourg en 2018 (avril) avec l'association du Stuck, reporté à 2019 sur Grenoble en co-organisation Cairn, Sol national et Métro grenobloise.

Rencontre avec l'AGECA (comptables) : Pas du tout d'inquiétude au niveau comptable. Inquiétudes par contre sur le blanchiment, d'où la précaution de ne pas accepter de trop gros montant de reconversion. 3-4 qui sont potentiellement intéressés pour

Évènement : Forum international pour le bien vivre – autres indicateurs de richesse organisé par l'Université, la ville, la Métro, FERD et pour lequel Alternatiba nous sollicite (6-7-8 juin sur le domaine universitaire). Xavier s'occupe de faire le lien avec cet événement.

Points à l'ordre du jour :

1/ Reconversion

Fiche de reconversion existante à faire en 3 exemplaires (professionnel, groupe local et association globale). Voir annexe pour la fiche.

Hippolyte gère cette partie : comptabilité de reconversion, remboursement des professionnels (moyennant la taxe) et archivage des fiches de reconversion

Grosse reconversion d'un professionnel -> prouve que le Cairn séduit les utilisateurs mais que nous avons du mal à ce qu'il circule pour l'instant.

Remarque : attention à savoir qui s'occupe de la reconversion dans les GL

2/ Retour de la part des différents groupes locaux (GL)

GL Voirons :

Le groupe continu à communiquer (2 marchés de Noël). Des particuliers déjà adhérents ! 3 des motivés ont quitté le territoire du coup ça a mis un petit bémol à l'activité.

Date de démarrage officiel le 24 mars sur le marché de Voirons

GL Grésivaudan :

Lancement le 9 décembre (dans la neige !!) qui s'est bien passé malgré le froid et la neige ! 1000 cairns convertis et une trentaine de particuliers adhérents.

Toujours pas de comptoir de change. 5 professionnels à recontacter d'ici peu pour adhésion. Prochaine réunion le 16 janvier.

Accorderie de Poncharra rencontrée et peut-être prometteur pour le lancement d'un groupe local !

GL Grenoble :

Le marché de Noël s'est bien passé. Réunion le mercredi 9 janvier.

GL Trièves :

Non présent (en attente du retour de Marc).

GL Tullins :

Réorientation de l'énergie vers la structuration du groupe local ces derniers temps. Travail sur la définition des rôles (référents de groupe, membre du CP, membre du groupe...) et sur la mise en place d'une stratégie d'adhésion des partenaires sur leur territoire (valeurs du Cairn, objectifs...)

3/ Organisation interne

Circulation des informations entre le CP et le reste de l'association. Les comptes rendus sont denses et nécessitent peut-être une meilleure structuration.

Réflexion sur la récurrence de la newsletter. Il serait bien d'en faire une par mois (déjà le cas en théorie mais les derniers mois ont été chargés !). Anna est ok pour intégrer l'équipe (Marianne et Thibaut en plus)

Bonne remarque de Nicolas Guihard : le référent du groupe local de Tullins (lui même) fait un retour du CP au groupe local à chaque réunion. Petit temps condensé pour le lien entre le CP et le GL.

Idée d'ouverture des CPs aux membres non élus pour qu'ils visualisent la fonction du CP.

Idée d'un groupe spécifique qui prendrait les notes à tour de rôle pour faire le relevé de décisions du CP et ferait le lien avec la newsletter

Un relevé de décision pourrait être utile pour à la fois faire redescendre les infos aux GLs et savoir à chaque CP si les décisions du dernier CP ont été mises en œuvre.

4/ Point salarié

Bilan des 4 mois de Gaëlle : Matthias et Nans sont référents. L'idée serait aussi de réfléchir à chaque CP des « commandes » faites à Gaëlle en fonction des besoins importants du Cairn ces temps ci.

Outil de gestion du temps de travail : cf document de Nans. Permet de faire des graphiques automatiques pour visualiser le temps de travail dans les différentes missions.

5/ Cairn solidaire et missions de Marianne

Début du stage de Marianne. Coïncide avec la subvention de 2000 euros de la part de l'Archipel des Utopies. Marianne serait mandatée sur cet aspect là de la monnaie solidaire et sur la mise en place de l'expérimentation.

Marianne va aussi chercher les actions mises en places dans les autres monnaies locales.

Stage de Marianne : au centre d'un lien entre le CCAS, d'autres partenaires nécessaires dans l'expérimentation d'abondement solidaire et l'association (GT monnaie solidaire). Triangle entre les partenaires institutionnels, professionnels et

En parallèle une réflexion est mise en place sur d'autres initiatives : un projet sur le quartier Très Cloîtres, un lien avec le comptoir pour l'emploi mis en place par le Raffut et ULIS.

6/ Finances et budget

Budget prévisionnel et trésorerie prévisionnelle pour 2018 : cf document *spécifique* Validation du budget prévisionnel global lors du prochain CP.

Le volet solidaire : le budget de 2000 euros de bonification et 500 euros d'événement/com est validé

Le volet monnaie électronique : la partie budget sur la monnaie électronique va être retravaillé par le groupe monnaie électronique avec l'aide du groupe finance (Thibaut et Hippolyte). Des subventions particulières vont être recherchées.

Le budget communication : il semble un peu faible (4000 euros) mais pas vraiment le choix vu les dépenses incompressibles de l'association. À voir si on arrive à trouver des subventions spécifiques courant d'année 2018.

Une partie de budget sur la vie d'association pourrait être rajouté. À définir le cadre d'un tel budget.

Demande de subvention 2018 :

- A faire rapidement avec la fondation crédit coopératif (monnaie électronique)
- Fondation Macif à re-essayer aussi
- Prévision de refaire un dossier à la Métro pour mars-avril 2018
- Subvention demandée à la Mairie de Tullins
- Les fonds LEADER
- Autres idées au fil de l'eau...

7/ Collectivités, conditions d'adhésion (cas de la ville de Grenoble)

L'enjeu et l'urgence c'est le besoin de la ville de Grenoble de savoir à quoi s'en tenir en termes de cotisation lors de leur adhésion au réseau du Cairn d'ici peu. La décision passe en conseil municipal de mars.

Du coup le CP doit statuer sur le montant de la cotisation pour la ville de Grenoble et de façon plus générale à toutes les collectivités (ça va créer un précédent qu'il faut bien gérer pour que la suite soit facile !). Le CP doit aussi statuer sur l'exonération (ou non) de la taxe à la reconversion pour les collectivités.

Idées sur la cotisation (cas de Grenoble en exemple):

- se baser sur la grille actuelle
- laisser libre choix à la collectivité
- proposer en fonction de ce qui s'est fait ailleurs (voir avec l'éléf, l'eusko...)
- le libre choix pourrait permettre d'éviter la subvention et d'adhérer plutôt que de subventionner
- le libre choix de cotisation n'est peut-être pas souhaité par la collectivité

Idées sur la reconversion (cas de Grenoble en exemple):

- une piscine paye des frais bancaires pour la carte bleue par exemple du coup une exonération totale n'est peut-être pas souhaitable ou légitime
- une collectivité n'est pas une structure classique du coup l'exonération semble nécessaire
- si taxe à la reconversion l'adhésion de la ville n'est pas du tout assurée a priori et la ville n'a aucun moyen de ré-utiliser les cairns contrairement aux professionnels « classiques ».
- possibilité de revenir sur une exonération de taxe à l'avenir si la possibilité de payer en cairns devient possible pour les collectivités

Décisions :

1/ Le CP valide l'exonération de la taxe à la reconversion pour les collectivités locales en 2018.

2/ Le CP valide pour la cotisation des collectivités un montant libre avec un plancher à 360 euros en 2018.

8/ Réseau professionnels, modalités d'exception sur les cotisations

Le dernier CO a pris la décision de laisser au CP la gestion des adhésions qui demandent à sortir de la grille de cotisation établie. Nous attendons un cas réel avant de se donner une stratégie d'action sur ce type de cas.

Prochain CP le 7 février avec l'objectif de préparer le prochain CO

Reçu de reconversion de cairns en euros en provenance d'un partenaire économique

Je soussigné, _____ pour le compte du « Cairn, monnaie locale et
citoyenne », reconnais avoir reçu, de la part de _____ pour le
compte du partenaire économique _____, la somme
de _____ cairns en attente de remboursement en euros du même montant
après prélèvement d'une contribution à la reconversion de 2 %.

L'association s'engage à rembourser le prestataire par chèque ou virement bancaire. Une
facture lui sera remise pour la commission de reconversion du cairn en euros à hauteur de 2
% du montant des cairns reconvertis.

Fait, en trois exemplaires, à _____ le _____

Pour l'association

pour le partenaire

Dépenses prévisionnelles - Budget base

Ressources humaines	35 635,80 €
Service Civique 4 (6 mois)	537,90 €
Service Civique 5 (6 mois)	537,90 €
Salarié (12 mois, 1600 € net)	34 560,00 €
Frais mission/formation	2 000,00 €
Déplacement	1 500,00 €
Formations	500,00 €
Frais de fonctionnement	7 679,72 €
Assurance	850,00 €
Hébergement / site internet / emails	100,00 €
Frais bancaires	200,00 €
Frais administratif	100,00 €
Local rue Très Cloîtres (loyer)	4 185,72 €
Local rue Très Cloîtres (fournitures et rénovation)	1 000,00 €
Internet	444,00 €
GEG	600,00 €
Adhésion asso. Partenaires	200,00 €
Outils de communication/Promotion	7 255,00 €
Reste à payer ADG	360,00 €
Reste à payer Enfants Terribles	895,00 €
Flyers/affiches/plaquettes	2 000,00 €
Evènement (lancement GL, salon du CAIRN...)	2 000,00 €
Crowdfunding (contreparties)	1 500,00 €
Impression billet (lot 2)	500,00 €
TOTAL	52 570,52 €

Dépenses prévisionnelles - Bloc monnaie électronique

Ressources humaines	23 216,00 €
Salarié (8 mois, 1500 € net)	20 000,00 €
Stage (M. IMAG)	3 216,00 €
Frais de fonctionnement	11 000,00 €
Licences logiciels informatiques + hébergement	6 500,00 €
Formations/accompagnement	4 000,00 €
Déplacements	500,00 €
TOTAL	34 216,00 €

Dépenses prévisionnelles - Bloc monnaie solidaire

Ressources humaines	1 728,00 €
Stage (M. Geay)	1 728,00 €
Bonification sur critères sociaux	2 000,00 €
Évènements, communication	500,00 €
TOTAL	4 228,00 €

Budget prévisionnel total 91 014,52 €**Recettes**

Reprise association 2017	40 000,00 €
Adhésions + dons (utilisateurs et pro)	22 000,00 €
Utilisateurs	10 000,00 € (si 1000 particulie
Professionnels	12 000,00 € (si 300 pros à la fi
Subventions publiques	30 500,00 €
Ville de Tullins	500,00 € (Horizon printem
Métropole Grenobloise	30 000,00 € (Horizon mars/av
Subvention privées	2 000,00 €
Archipel des Utopies (expérimentation monnaie solidaire)	2 000,00 € (Acquis)
Total hors reprise 2017	54 500,00 €
Total avec reprise 2017	94 500,00 €

DÉPENSES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ressources humaines	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	3 059,30 €	3 059,30 €	3 059,30 €	3 059,30 €	3 059,30 €	3 059,30 €	2 880,00 €	2 880,00 €
Service Civique	- €	- €	- €	- €	179,30 €	179,30 €	179,30 €	179,30 €	179,30 €	179,30 €	- €	- €
Stage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Salarié	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €
Frais mission/formation	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €	166,67 €
Frais de fonctionnement	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €	639,98 €
Outils de communication/Promotion	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €	604,58 €
Monnaie électronique	1 452,67 €	1 452,67 €	1 452,67 €	1 452,67 €	3 952,67 €	3 952,67 €	3 416,67 €	3 416,67 €	3 416,67 €	3 416,67 €	3 416,67 €	3 416,67 €
Salarié	- €	- €	- €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Stage (M. IMAG)	536,00 €	536,00 €	536,00 €	536,00 €	536,00 €	536,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Frais de fonctionnement	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €	916,67 €
Monnaie solidaire	496,33 €	496,33 €	496,33 €	496,33 €	496,33 €	496,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €
Stage (M. GEAY)	288,00 €	288,00 €	288,00 €	288,00 €	288,00 €	288,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Bonification/événements	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €	208,33 €
TOTAL DÉPENSES	6 240,23 €	6 240,23 €	6 240,23 €	6 240,23 €	8 919,53 €	8 919,53 €	8 095,53 €	8 095,53 €	8 095,53 €	8 095,53 €	7 916,23 €	7 916,23 €

DÉPENSES 2018

91 014,52 €

RECETTES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Reprise association 2017	40 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Adhésions + dons (utilisateurs et pro)	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €
Subventions publiques	- €	- €	500,00 €	- €	- €	30 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Subventions privées	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES	43 833,33 €	1 833,33 €	2 333,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	31 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €	1 833,33 €

RECETTES 2018

94 500,00 €

TRÉSORERIE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Trésorerie mensuelle	37 593,11 €	33 186,21 €	29 279,32 €	24 872,43 €	17 786,23 €	40 700,04 €	34 437,85 €	28 175,65 €	21 913,46 €	15 651,27 €	9 568,37 €	3 485,48 €